

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et RÉDACTION :

au Secrétariat du Gouvernement.

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.**PARTIE OFFICIELLE :**

Ordonnance Souveraine autorisant le port d'une décoration étrangère.

ECHOS ET NOUVELLES :

Nos blessés.

ÉTUDES HISTORIQUES :

Le Théâtre dans la Principauté de Monaco depuis le dix-septième siècle. (Suite.)

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 11 août 1916, M. Paul de Villeneuve, Conseiller à la Cour d'Appel de Monaco, est autorisé à accepter et à porter les Palmes d'Officier d'Académie qui lui ont été conférées par M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de la République Française.

ÉCHOS & NOUVELLES

Le carabinier Reboul, mobilisé au 363^e d'infanterie, a été blessé, le 7 août, d'un éclat d'obus à la cuisse droite, à l'attaque du Bois de Hem (Somme).

Il est soigné à l'hôpital Rollin, service Magenta, salle G., 12, avenue Trudaine, Paris.

Le sapeur-pompier Raynaud Michel, mobilisé au 81^e régiment d'artillerie, a été blessé, le 6 août, dans la Somme, d'un éclat d'obus à la jambe droite.

Il est hospitalisé à Granville.

ÉTUDES HISTORIQUES**LE THÉÂTRE DANS LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO**
depuis le XVII^e siècle.

Suite (4)

Nous trouvons encore dans la bibliothèque une œuvre unique du compositeur Michel de la Barre, *le Triomphe des Arts*, opéra-ballet qui est de 1700.

Quatre partitions de La Coste, un rude travailleur, qui avait débuté par être choriste, et auquel Francine, gendre de Lulli, son successeur à la direction de l'Opéra, avait confié le double emploi de batteur de mesure à l'orchestre et de dresseur des jeunes actrices, — tâches qui pouvaient avoir leurs moments agréables, mais certainement absorbantes. Cependant, La Coste

(1) Voir les numéros du *Journal de Monaco* des 7, 21, 28 décembre 1915, 4, 11, 25 janvier, 1, 8 février, 21, 28 mars, 11 avril 1916 et suivants.

trouvait encore le moyen de composer de grands ouvrages, tels ceux-ci, qui figuraient dans la bibliothèque princière : *Aricie*, opéra-ballet (de 1697); *Bradamante*, tragédie lyrique en 5 actes (de 1707); *Créuse l'Athénienne*, tragédie lyrique (de 1712). Une autre tragédie lyrique de La Coste, *Télégone*, qui est de 1725, a été exécutée à Monaco. Onze parties copiées existaient dans la bibliothèque. Dans la correspondance du prince Antoine nous voyons que cet opéra ne lui plaisait guère. A la date du 20 novembre 1725, il écrivait à sa fille, Madame la princesse d'Isenghien :

« J'ai reçu, ma chère fille, ta lettre du 6 de ce mois. Elle me donne une grande impatience de recevoir celle que tu m'auras écrit l'ordinaire suivant sur l'opéra de *Télégone* dont tu allais voir la première représentation. Connais-tu comme tu l'es, je répondrais bien à l'avance que l'événement justifiera l'horoscope que tu auras tiré de cet opéra. Souviens-toi de m'en envoyer un exemplaire dès qu'il sera en débit. »

Trois jours après, le 23 novembre, il lui écrivait : « Tu ne me dis rien du succès de la première représentation de *Télégone*. J'en conclus que tu n'as rien de bon à m'en dire. »

Le 11 décembre 1725, le Prince écrivait encore à sa fille : « Je te remercie de l'opéra de *Télégone*. Si le public se divertit à une telle musique, pillée et triviale, tant pis pour lui. Nous en tenterons pourtant l'exécution, mais je ne te réponds pas que j'aye la patience d'en soutenir la gageure. »

Le nombre de parties copiées qui existaient indique que l'œuvre fut exécutée.

En poursuivant l'examen de la bibliothèque musicale du prince Antoine, nous trouvons trois opéras de Desmarets, qui était un des meilleurs disciples de Lulli, et dont la carrière brillante fut interrompue par une aventure romanesque : ayant épousé secrètement la fille d'un magistrat, il fut condamné à mort comme coupable de séduction et de rapt. Il put s'échapper et se réfugier en Espagne, où le roi Philippe V, reconnaissant ses mérites, le nomma son maître de chapelle.

L'Iphigénie en Tauride, tragédie lyrique en 5 actes (de 1704), qu'il avait laissée incomplète, dut être terminée par Campra. Le prince Antoine possédait de Desmarets cette partition; en outre celles des *Amours de Momus*, ballet-opéra de 1695 et de *Vénus et Adonis*, tragédie lyrique de 1697, sur un poème de J.-B. Rousseau.

Alyone, opéra d'un élève de Lulli, Marais, le célèbre violiste auquel on doit des perfectionnements de la viole. Cet opéra, créé en 1706, fut longtemps fameux par sa « Tempeste symphonique », premier essai de composition imitative

de la nature, qui étonna comme un tour de force dans l'utilisation intensive des instruments dont on disposait alors.

Les Fêtes Grecques et Romaines, ballet héroïque de Colin de Blamont, un musicien privilégié qui passa sa vie entière à la cour : fils d'un artiste, exécutant de l'orchestre de la chambre royale, il devint surintendant de la musique du Roy. Cet ouvrage avait été préparé spécialement pour encadrer l'interprétation par Louis XIV, devenu majeur, du rôle de l'empereur Auguste. Le scénario avait été composé par Fuzelier sur les indications de M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, qui transmettait au poète les idées du Roi. Cet opéra fut représenté d'abord sur le théâtre des Petits Appartements et ensuite sur la scène de l'Opéra le 13 juillet 1725.

Dans la bibliothèque musicale du prince Antoine, nous voyons figurer *Alyone* par trois parties de basse continue.

Une autre œuvre célèbre qui a dû être représentée à Monaco est l'opéra-ballet : *Les Fêtes de Thalie*, de Mouret, spectacle ingénieux grâce auquel des scènes de comédie parurent pour la première fois sur la scène de l'Opéra, jusqu'alors consacrée exclusivement à la tragédie.

Le prince Antoine en possédait une partition manuscrite de 1716 « couverte en parchemin », dit l'inventaire, et une autre de 1722, à laquelle on avait ajouté la nouvelle entrée : *La Provençale*, la meilleure inspiration du compositeur Mouret, né en Avignon, — fragment souvent repris à l'Opéra, qui survécut longtemps à l'œuvre pour laquelle il avait été primitivement écrit.

Nous trouvons encore un opéra de Rebel le père, *Ulysse*, qui est de 1703, et deux opéras de son fils, qui travailla toujours en collaboration avec Francœur, — ils étaient tous les deux violonistes à l'Opéra : *Pyrame et Thisbé*, tragédie en 5 actes, de 1726, et *Tarsis et Julie*, qui est de 1728.

Au sujet du premier de ces ouvrages, le prince Antoine écrivait, le 28 janvier 1727, à Madame la princesse d'Isenghien :

« Sur ce que tu m'as mandé que *Pyrame et Thisbé* faisaient les délices de Paris, j'ai voulu l'entendre à mon concert où nous avons trouvé que les airs de violon sont très jolis et les chœurs fort beaux. Nous aurions souhaité que le récitatif ou la déclamation eût répondu à tout le reste. Mande-moy ton sentiment, ma chère fille, et fais-moy observer les endroits qui sont les plus goûtés. »

(Dans ses lettres, le Prince donne généralement au terme : *concert*, la signification de représentation. Ses concerts comportaient la partie vocale d'une œuvre en même temps que sa partie instrumentale.)

Le prince Antoine avait été, on l'a déjà constaté, particulièrement accueillant aux productions des élèves de son maître Lulli. Nous trouvons encore dans sa bibliothèque la partition de *Scylla*, tragédie lyrique (1701) de Theobaldo de Gatti, un florentin qui s'en vint à Paris attiré par la renommée de son illustre compatriote. Lulli le plaça à l'orchestre de l'Opéra, se plut à l'instruire dans l'art de la composition et patronna ses premières productions.

*
* *

Dans la série des sonates, nous trouvons des compositions de plusieurs musiciens estimables du temps, des partitions in-folio, couvertes en parchemin, de Fevbre, Chamborne, Besson, Couperin, Le Cler l'aisné, Senallier, Francœur, Torelli, Bernardi, Andrieu, Anet, Cheron, La Ferté, Corelli.

Dans cet ordre de compositions, les auteurs favoris du Prince paraissent avoir été Couperin et Corelli, ainsi que l'indique une lettre qu'il écrivait le 27 mars 1724 à Destouches, surintendant de la musique du Roy, à Paris, dont nous extrairons ce passage :

« Le grand et le pathétique des opéras de Lulli et des vôtres ne m'ont jamais tant charmé. Nous les exécutons ici tour à tour. Et quand nos voix se reposent, les sonates et *li Concerti* de Corelli et des plus célèbres auteurs d'Italie fournissent à la diversion. J'ai une fille (Mademoiselle de Chabueil, sa fille cadette) qui, à quatorze ans, accompagne ces diverses sortes de musique, et qui joue d'ailleurs avec beaucoup de grâce et de justesse toutes les pièces de Couperin. Il ne lui manque que de savoir la composition et elle va l'apprendre. »

(A suivre)

PHILIPPE CASIMIR.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

EUGÈNE VÉRAN

MAISON FONDÉE EN 1888

Villa des Garets, Boulevard de l'Ouest
MONACO (CONDAMINE)

INSTALLATIONS A FORFAIT
Réparations de Meubles

Etoffes — Laines — Crins animal et végétal — Duvets

PRIX MODÉRÉS

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

de Crédit Industriel & Commercial & de Dépôts

Société Anonyme. Fondée en 1865

Capital : 55.000.000 — Réserves : 21.000.000

Siège Social : MARSEILLE, Rue Paradis, 75

AGENCE DE MONACO :

Rue Grimaldi, 43 (Condamine)

Escompte du Papier de Commerce

Paiements et envois de Fonds :: Chèques

Lettres de Crédit :: Ordres de Bourse

Régularisation de Titres :: Dépôts de Titres

Dépôts de Fonds à vue productifs d'intérêts

Paiement de tous coupons Français et Etrangers

Location de coffres-forts :: Dépôts de colis précieux

Change de monnaies étrangères

La Société Marseillaise possède dans le Midi un réseau d'Agences très complet en même temps qu'une succursale à Paris et des correspondants directs dans toutes les villes de France et de l'Etranger.

BAINS DE MER DE MONACO

PLAGE DE LARVOTTO

Etablissement ouvert tous les jours
de 7 h. du matin à midi et de 3 à 6 h. $\frac{1}{2}$ du soir

☞☞☞

LEÇONS DE NATATION
DOUCHES (jet ou pluie)
MASSAGE (manuel et électrique)

Un service de Car-automobile
dessert l'Etablissement
et part toutes les demi-heures
de la place du Casino

ASSURANCES

par Compagnies assujetties au CONTROLE DE L'ÉTAT FRANÇAIS, autorisées et légalement reconnues dans la Principauté de Monaco par Décision du Conseil d'Etat et Approbation de S. A. S. LE PRINCE DE MONACO. «<<<

LA FRANCE Compagnie anonyme à primes fixes, fondée en 1837.

Capitaux et Fonds (Incendie 92 millions
de garantie (Vie 103 millions
Valeur des immeubles de la Cie 50 millions
Sinistres payés aux Assurés 300 millions
Capitaux assurés au 1^{er} Janvier 1912 :
246 milliards 953 millions 428.000 fr.

LA CONCORDE Compagnie anonyme à primes fixes, fondée en 1905.

Capital social 6 millions 800.000 francs
Fonds de garantie 9 millions 863.696 francs
Encaissement annuel... Plus de 3 millions de fr.
au 1^{er} Janvier 1912.

Vie. Dotation des enfants. Rentes viagères.
Retraite. ===== Incendie et Explosions.
Tous Accidents sur terre et sur mer. =====
==== Responsabilité civile et professionnelle.
Bris de glaces. ===== Dégâts des Eaux.
Vol et Malversations.

LOUIS BIENVENU

Agent général d'Assurances

Villa Marie-Pauline, 1, Avenue Crovetto

Boulevard de l'Ouest, MONACO

ASSURANCES

Incendie - Vie - Accidents - Vol

CARLÈS & PERUGIA

Direction : Place Cassini, NICE

L'Abeille

Compagnie anonyme d'assurances à prime fixe, contre l'incendie.

La Foncière

LA C^{ie} LYONNAISE
D'ASSURANCES MARITIMES
RÉUNIES.

Comp^{ie} d'assurances contre les risques de transports par terre et par mer. Assurances maritimes, transports-valeurs. Assur. contre les risques de séjour et de voyages dans le monde entier. Assurances contre le vol.

La Préservatrice

C^{ie} Assurances contre les accidents de toute nature : automobiles, chevaux et voitures, aéroplanes, fêtes publiques, tirs, feux d'artifice. Responsabilité civile des entrepreneurs. Bris des glaces.

Agent pour la Principauté de Monaco et Beausoleil

J.-B. FARAUT { 1, place d'Armes, Condamine
et
Villa Le Vallonnel, Beausoleil.

BULLETIN

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 septembre 1915. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 46.428, 46.429, 46.430.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 septembre 1915. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 52.712.

Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 8 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 46.018 et 52.961.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 10.216 et 43.232, et deux Obligations de la même Société portant les n^{os} 33.548 et 33.549.

Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 6 novembre 1915. Vingt et une Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 2.196, 11.505, 12.633, 15.217, 15.691, 15.692, 15.886, 24.759, 24.305, 9.747, 29.950, 38.922, 42.418, 51.558, 54.720, 29.467, 30.550, 34.008, 35.929, 36.036, 36.440.

Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 41.259 et 41.260.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 16 novembre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 44.620 et 53.447.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 25 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 26.387 et 26.388.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 11 décembre 1915. Dix-huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 11.755 à 11.764 inclus et 102.732 à 102.739 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 février 1916. Quinze Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 897, 5.306, 7.231, 20.697, 20.698, 20.699, 20.700, 31.118, 38.151, 43.607, 50.640 à 50.644 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 22 avril 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 39.806.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, substituant M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 mai 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 17.700 et 47.887.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 mai 1916. Dix Cinquièmes d'Actions de 100 francs chacun, de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 19.907, 23.259, 30.415, 30.422, 30.423, 35.975, 40.987, 45.870, 48.058, 82.833.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 23 mai 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 43.178.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 juin 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 19.985.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 juin 1916. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 11.287 et 17.628.

Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 1^{er} juillet 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 53.397.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 1^{er} juillet 1916. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 41.775, 46.393 à 46.396 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 4 juillet 1916. Deux cinquièmes d'action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 31.879 et 84.716.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 7 juillet 1916. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 32.117, 36.617 et 36.090.

Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 28 juillet 1915. Huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 102.698 à 102.705.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 12 août 1916. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 5.326, 6.202, 49.137 et 38.858.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 18 juillet 1916. Dix Obligations 4% de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 29.773 à 29.776 inclus, 43.952, 43.953, 48.065 à 48.068 inclus.

Titres frappés de déchéance.

Néant.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1916.